



## Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 9

Loctite 770

No. FDS : 153555

V002.3

Révision: 15.02.2011

Date d'impression: 22.08.2011

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**Identificateur de produit:**

Loctite 770

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**

Utilisation prévue:

Primer, solvanté

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:**

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

**Numéro d'appel d'urgence:**

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

### 2. Identification des dangers

**Classification de la substance ou du mélange:**

**Classification (DPD):**

F - Facilement inflammable

R11 Facilement inflammable.

Xn - Nocif

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Xi - Irritant

R38 Irritant pour la peau.

N - Dangereux pour

l'environnement

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**F - Facilement  
inflammable

Xn - Nocif

N - Dangereux pour  
l'environnement**Phrases R:**

- R11 Facilement inflammable.
- R38 Irritant pour la peau.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases S:**

- S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- S23 Ne pas respirer les vapeurs.
- S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau et du savon.
- S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Indications additionnelles:**

- Seulement pour l'utilisation Grand-Public : S2 Conserver hors de la portée des enfants.
- S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Contient:**

N-Heptane

**Autres dangers:**

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

**3. Composition/informations sur les composants****Description chimique générale:**

Primer, solvanté

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
N-Heptane 142-82-5	205-563-8	80- 100 %	Liquides inflammables 2 H225 Risque en cas d'inhalation 1 H304 Irritation cutanée 2 H315 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410

Seuls les ingrédients dangereux pour lesquels une classification CLP est déjà disponible, sont indiqués dans ce tableau.

**Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**  
**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
N-Heptane 142-82-5	205-563-8	80 - 100 %	N - Dangereux pour l'environnement; R50, R53 Xi - Irritant; R38 R67 F - Facilement inflammable; R11 Xn - Nocif; R65

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R , voir chapitre 16 'autres informations'.**  
**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**Indication des composants selon 648/2004/CE**

> 30 % hydrocarbures aliphatiques

#### 4. Premiers secours

##### Description des premiers secours:

###### Inhalation:

Bougez à air frais.  
 Consulter un médecin.

###### Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.  
 Consulter un médecin.

###### Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

###### Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

##### Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

##### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

##### Comportement au feu:

Produit solvanté, inflammable. Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

##### Moyens d'extinction:

###### Moyens d'extinction appropriés:

Mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique.

###### Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

##### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Ne pas exposer à la chaleur directe.  
 Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

##### Conseils aux pompiers:

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

**Indications additionnelles:**

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Voir le conseil au chapitre 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement:**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Absorber sur une matière absorbante.

Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

### 7. Manipulation et stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Mesures d'hygiène:**

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Stocker dans un endroit frais et sec.

Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sources d'allumage ou d'une matière réactive.

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Primer, solvanté

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Paramètres de contrôle:**

Valable pour

France

Base

France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
N-HEPTANE 142-82-5	500	2.085	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL
N-HEPTANE 142-82-5	500	2.085	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
N-HEPTANE 142-82-5	400	1.668	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
N-HEPTANE 142-82-5	500	2.085	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV

**Contrôles de l'exposition:****Protection respiratoire:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Protection des mains:**

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

**Protection des yeux:**

Porter des lunettes.

**Protection du corps:**

Porter un vêtement de protection approprié.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Aspect	liquide transparent transparent, incolore, limpide
Odeur	Aliphatique
pH	Non applicable
Point initial d'ébullition	96 - 98 °C (204.8 - 208.4 °F)
Point d'éclair	-2 °C (28.4 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (20 °C (68 °F))	35 mm/hg
Densité ( $\rho$ )	0,68 g/cm <sup>3</sup>
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Immiscible
Solubilité qualitative	Immiscible
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

**Autres informations:**

Il n'y a pas de données / Non applicable

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité:**

Des oxydants forts.

**Stabilité chimique:**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Voir section réactivité

**Conditions à éviter:**

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

**Matières incompatibles:**

Il n'y a pas de données.

**Produits de décomposition dangereux:**

oxydes de carbone

## 11. Informations toxicologiques

**Informations générales sur la toxicologie:**

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

**Toxicité orale aiguë:**

Dangereux pour la santé. Peut provoquer des lésions aux poumons lors d'une ingestion.

**Toxicité inhalative aiguë:**

Peut provoquer maux de tête, vertiges.

**Irritation de la peau:**

Irritant pour la peau

Le solvant peut enlever les huiles essentielles de la peau et les prédisposer aux attaques par d'autres substances chimiques

**Irritation des yeux:**

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
N-Heptane 142-82-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		

## 12. Informations écologiques

**Informations générales:**

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

**Écotoxicité:**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

**Mobilité:**

Le produit s'évapore facilement.

**Toxicité:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
N-Heptane 142-82-5	LC50	220 - 270 mg/l	Fish		Leuciscus idus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
N-Heptane 142-82-5	EC50	1,5 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

**Potentiel de bioaccumulation: / Mobilité dans le sol:**

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
N-Heptane 142-82-5	4,66					

### 13. Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets:**

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux prescriptions.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Code de déchet

14 06 03 Autres solvants et mélanges de solvants

### 14. Informations relatives au transport

**Transport routier ADR:**

Classe: 3  
 Groupe d'emballage: II  
 Code de classification: F1  
 No. d'identification du danger: 33  
 No UN: 1206  
 Étiquette: 3  
 Nom technique: HEPTANES (solution)  
 Code tunnel: (D/E)  
 Propriété substance additionnelle: Dangereux pour l'environnement

**Transport ferroviaire RID:**

Classe: 3  
 Groupe d'emballage: II  
 Code de classification: F1  
 No. d'identification du danger: 33  
 No UN: 1206  
 Étiquette: 3  
 Nom technique: HEPTANES (solution)  
 Code tunnel:  
 Propriété substance additionnelle: Dangereux pour l'environnement

**Navigation intérieure ADN:**

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	
No UN:	1206
Étiquette:	3
Nom technique:	HEPTANES (solution)
Propriété substance additionnelle:	Dangereux pour l'environnement

**Transport maritime IMDG:**

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
No UN:	1206
Étiquette:	3
EmS:	F-E ,S-D
Substance marine nocive:	Polluant marin
Nom d'embarquement correct:	HEPTANES (solution)

**Transport aérien IATA:**

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Instruction de paquetage (passager)	305
Instruction de paquetage (frêt)	307
No UN:	1206
Étiquette:	3
Nom d'embarquement correct:	Heptanes (solution)

**15. Informations réglementaires****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Teneur VOC (1999/13/EC)	100 %
----------------------------	-------

## 16. Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R11 Facilement inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Informations complémentaires:

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.